


Mai 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent dixième session**

**Rome, 7-11 mai 2012**

### **STRATÉGIE ET VISION POUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO EN MATIÈRE DE NUTRITION (GRANDES LIGNES)**

#### **Résumé**

À sa cent-huitième session, en octobre 2011, le Comité du Programme s'est félicité de l'approche suivie par le Secrétariat en matière d'élaboration d'une stratégie et d'une vision de la FAO concernant la nutrition, et a demandé d'examiner la stratégie et la vision à sa session de mai 2012. Depuis lors, l'Organisation a entamé l'examen de son Cadre stratégique et commencé à préparer le Plan à moyen terme 2014-2017 dans le cadre du Processus de réflexion stratégique lancé par le Directeur général.

Dans ce contexte, et sur la base de vastes consultations internes, le présent document:

- Décrit les progrès réalisés à ce jour, y compris les aspects les plus marquants des éléments provisoires de la stratégie nutritionnelle; et
- Décrit la feuille de route visant à mettre au point la stratégie qui doit être présentée à la session d'octobre 2012 du Comité.

#### **Indications que le Comité du Programme est invité à donner:**

Le Comité est prié d'examiner le processus proposé aux fins de la préparation de la stratégie nutritionnelle et de fournir des observations à ce sujet, le cas échéant.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

**M. Modibo Traoré**

**Sous-Directeur général chargé du Département de l'agriculture  
et de la protection des consommateurs (AG)**

**Tél. +39 (06) 570-54523**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## I. Contexte

1. À sa cent-huitième session, en octobre 2011, le Comité du Programme s'est félicité de l'approche suivie par le Secrétariat en matière d'élaboration d'une stratégie et d'une vision de la FAO en ce qui concerne la nutrition, et a demandé d'examiner la stratégie et la vision à sa session de mai 2012<sup>1</sup>.
2. L'élévation du niveau de nutrition est partie intégrante du mandat de la FAO, énoncé dans son Acte constitutif<sup>2</sup>. L'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de nutrition, achevée en 2011, a noté que, au fil du temps, l'aptitude de l'Organisation à jouer un rôle de chef de file aux niveaux mondial et national pour ce qui est de lier l'agriculture et la nutrition s'était amoindrie. Elle a recommandé de prendre une série de mesures de nature à renforcer les capacités de la FAO en matière de nutrition<sup>3</sup>, y compris la nécessaire amélioration de l'alignement intérieur des ressources et de la structure et une participation plus active aux initiatives internationales importantes sur la nutrition, telles que REACH, SUN, et le Comité permanent de la nutrition des Nations Unies<sup>4</sup>.
3. Les recommandations de l'Évaluation<sup>5</sup> ont en grande partie été approuvées par la Direction, qui a, depuis lors, lancé un processus ouvert et participatif pour intégrer la nutrition dans toutes les activités de la FAO et pour repositionner la FAO dans le dispositif nutritionnel aux niveaux mondial, régional et national.
4. En outre, en janvier 2012, le Directeur général a lancé le Processus de réflexion stratégique en vue de définir les futures orientations stratégiques de l'Organisation. Ce Processus guidera la révision du Cadre stratégique de la FAO, et la préparation du Plan à moyen terme 2014-2017. La stratégie nutritionnelle doit donc nécessairement être alignée sur ce processus.
5. Le Processus de réflexion stratégique est un processus vaste et itératif, qui se fonde sur la vision et les objectifs mondiaux de la FAO, et qui inclut la consultation du personnel, les contributions d'un Groupe d'experts extérieurs, un débat avec des organisations partenaires et un vaste dialogue avec les Membres. Sa première grande contribution a été l'identification des grandes tendances mondiales en tant que moteurs de changement, et de sept grands défis découlant de ces tendances et représentant des domaines prioritaires possibles des futures activités de l'Organisation<sup>6</sup>. Deux de ces principaux défis sont directement liés à la nutrition.
6. Ces défis, complétés par l'identification des avantages comparatifs et des fonctions essentielles de la FAO, ainsi que par d'autres consultations, seront examinés pour définir les futurs objectifs stratégiques de l'Organisation. La sélection et la description de ces objectifs stratégiques seront également guidées par les particularités et les priorités régionales identifiées par les Conférences régionales qui se tiendront en 2012. Les objectifs du cadre stratégique, ainsi que les grandes lignes du Cadre stratégique révisé de la FAO seront présentés à la cent quarante-quatrième session du Conseil en juin 2012 par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier à leur réunion conjointe, qui se tiendra entre le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin.
7. Le Cadre stratégique révisé, et les grandes lignes des futurs plans d'action et programmes de l'Organisation seront ensuite élaborés sur la base, notamment, des contributions fournies par les comités techniques de la FAO et des consultations ultérieures avec le personnel, les experts extérieurs et les collaborateurs mondiaux, en vue de leur approbation par le Conseil à sa cent quarante-cinquième

---

<sup>1</sup> CL 143/7, par. 16.

<sup>2</sup> Textes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Edition 2011.

<sup>3</sup> PC 108/6.

<sup>4</sup> REACH (Renewed Efforts Against Child Hunger): Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. REACH est l'initiative conjointe des Nations Unies visant à lutter contre la faim et la dénutrition. SUN (Scaling Up Nutrition): Renforcement de la nutrition. Ce mouvement de plus de 100 gouvernements et organisations, incite à l'action et aux investissements pour améliorer la nutrition maternelle et infantile. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies est un mécanisme interinstitutions qui vise à harmoniser les actions des institutions de l'ONU en matière de nutrition.

<sup>5</sup> PC 108/6 Sup. 1.

<sup>6</sup> Réf. APCR/12/INF/10, et Annexe web.

session, qui se tiendra en novembre 2012, à l'issue de l'examen mené par le Comité du Programme et le Comité financier, qui se réuniront en octobre 2012. En conséquence, le Comité du Programme recevra également, à sa cent douzième session, en octobre 2012, une stratégie nutritionnelle détaillée pour la FAO dans le cadre des « mesures stratégiques » générales de l'Organisation, qui découlent de l'examen du Cadre stratégique de la FAO faisant appel au Processus de réflexion stratégique.

8. Dans ce contexte, le présent document, donnant suite à la demande du Comité:
  - décrit les progrès accomplis à ce jour, y compris les aspects les plus marquants des éléments provisoires de la stratégie nutritionnelle; et
  - décrit la feuille de route visant à achever la stratégie en vue de la présentation à la réunion du Comité, qui se tiendra en octobre 2012.
9. Ce document se fonde sur les contributions reçues dans le cadre d'un vaste processus consultatif interne, y compris de nombreuses réunions avec des personnes et des groupes et des observations.

## II. Repositionner la nutrition à la FAO: progrès et élaboration de la stratégie

10. Les progrès accomplis à ce jour et les activités récentes sont exposés ci-dessous et suivent la structure de la réponse de la Direction à l'Évaluation. La stratégie tiendra également compte des décisions concernant la structure organisationnelle, le recrutement du personnel et les ressources nécessaires.
11. La stratégie nutritionnelle est en cours d'élaboration, l'accent étant mis sur une participation active et une communication efficace. À cette fin, trois groupes distincts ont été mis en place:
  - a) *L'Équipe de travail interne sur la nutrition.* Il s'agit d'un groupe déjà existant qui englobe plusieurs organismes de la FAO et compte environ 50 personnes. Ce groupe se compose des responsables de groupes au sein de la Division de la protection de la nutrition des consommateurs et du personnel technique travaillant au sein de la branche « connaissances » et du Département de la coopération technique, qui servent de points focaux en matière de nutrition. L'Équipe de travail formule des observations sur le contenu, le processus, et les progrès, et recueille les observations des collègues du département et les communique à ces mêmes collègues.
  - b) *L'Équipe directrice chargée de la vision et de la stratégie.* Cette équipe est composée de sept responsables de différents départements de la FAO. Ses membres comprennent les directeurs de la Division de la protection de la nutrition des consommateurs, du Département économique et social, du Département des pêches, du Bureau d'appui à la décentralisation et du Département de la coopération technique, ainsi que les responsables des travaux sur la parité hommes-femmes et de la région Afrique. Ce groupe fournit des orientations de haut niveau sur le processus d'élaboration de la stratégie.
  - c) *Le Comité directeur.* Le Directeur général adjoint (connaissances) et les sous-directeurs généraux de la branche « connaissances » et du Département de la coopération technique se réunissent déjà régulièrement à des fins de gestion. Ce groupe sert de Comité directeur à l'Équipe de travail.
12. Une participation importante des régions est prévue. Les responsables régionaux de la nutrition dans les régions Afrique et Proche-Orient participent actuellement en leur qualité de membres de l'Équipe directrice et de l'Équipe de travail. La participation des régions se renforcera au fur et à mesure de l'évolution du processus d'élaboration de la stratégie.
13. Ces mécanismes garantissent la prise de conscience du processus de repositionnement dans toute l'Organisation. Lors de l'élaboration de la stratégie, les consultations se poursuivront au sein de la FAO (au sein tant des groupes départementaux que des groupes interdisciplinaires) et avec d'autres organisations, les États Membres, les institutions des Nations Unies, SUN, REACH, la Banque mondiale, les membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), les

ONG, et d'autres groupes tels que GAIN (Global Alliance for Improved Nutrition), le Forum économique mondial et l'ACFM (Alliance contre la faim et la malnutrition). La FAO travaillera en étroite coopération avec l'UNICEF, le PAM et l'OMS<sup>7</sup> pour définir clairement les rôles et responsabilités attendus du secteur agricole afin d'assurer la sécurité nutritionnelle aux niveaux mondial, régional et national.

### *Cadre stratégique*

14. L'élaboration d'une stratégie nutritionnelle est coordonnée en étroite collaboration avec le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources et avec le Bureau d'appui à la décentralisation. Cela garantit que l'élaboration d'une stratégie nutritionnelle n'est pas coupée des processus plus larges de changements transformationnels, mais qu'elle les appuie et les nourrit.

### *Position des entreprises sur la nutrition*

15. La FAO a inscrit la question de la nutrition parmi les premières priorités de l'Organisation et institué un processus ouvert et participatif pour la prise en compte de la nutrition dans toutes les activités de la FAO et en vue de repositionner la FAO dans le dispositif nutritionnel aux niveaux national, régional et mondial.

16. Dans ses discours et allocutions publics aux conférences régionales, le Directeur général a réaffirmé la volonté de l'Organisation de s'occuper de toutes les formes de malnutrition, y compris la sous-alimentation, les carences en oligo-éléments et l'obésité.

### *Collaboration, partenariat, mise en réseaux*

17. Avec un intérêt accru pour la nutrition et un attachement réaffirmé à la nutrition, l'Organisation élargit et renforce ses relations avec ses partenaires de la nutrition.

- Sur le plan institutionnel, la FAO participe activement aux initiatives mondiales sur la nutrition, SUN et REACH, et travaille avec elles aux niveaux mondial, régional et national<sup>8</sup>. Elle est aussi l'un des partenaires principaux du Comité permanent de la nutrition. La FAO appuie vigoureusement la réforme intérieure du Comité permanent de la nutrition et siège officiellement au Comité exécutif du Comité permanent de la nutrition.
- La FAO travaille avec d'autres institutions des Nations Unies dans le domaine de la nutrition, surtout le PAM et l'OMS, pour définir clairement les rôles et responsabilités en matière de nutrition. Sur le terrain, la FAO et le PAM coordonnent des interventions face aux crises alimentaires et nutritionnelles actuelles au Sahel et dans la corne de l'Afrique.
- La FAO collabore avec la Banque mondiale et d'autres chefs de file mondiaux en matière de nutrition pour créer SecureNutrition, une plateforme de connaissances sur la nutrition, l'agriculture, l'alimentation et la pauvreté.
- « Lier l'agriculture, les systèmes alimentaires et la nutrition » était le thème abordé par le Forum électronique mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition de la FAO, tenu en février 2012. Ce débat mené par le Forum sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui concerne plus de 3 800 spécialistes du développement, a été accueilli conjointement par le personnel de la FAO.
- Les travaux préparatoires du CIN+21 (Congrès international sur la nutrition) se poursuivent. La FAO travaille avec le co-organisateur, l'OMS, pour mieux cibler la Conférence et le Comité directeur.

---

<sup>7</sup> UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance; PAM, Programme alimentaire mondial; OMS, Organisation mondiale de la Santé.

<sup>8</sup> Vingt-sept pays se sont ralliés au mouvement SUN. REACH espère être actif dans 15 pays d'ici à la fin de 2012.

- La FAO collabore avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMS à l'Initiative du socle de protection sociale. Les interventions visant à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous sont des éléments importants de cette protection sociale minimale.

### III. Les éléments suggérés d'une stratégie nutritionnelle

18. La stratégie nutritionnelle et le plan de mise en œuvre qui l'accompagne répondront aux trois questions principales suivantes:

- Quels sont la vision et les objectifs de la FAO pour ses activités dans le domaine de la nutrition?
- Quelles activités spécifiques la FAO mènera-t-elle pour réaliser sa vision et atteindre ses objectifs?
- Comment la FAO réalisera-t-elle sa vision et ses objectifs (notamment la question de savoir où et quand les activités seront menées, par qui, et quelques précisions sur l'attribution des ressources et les besoins nécessaires)?

19. La stratégie permettra à l'Organisation de répondre aux défis actuels et nouveaux en matière de nutrition mondiale. Elle définira les critères utilisés pour déterminer les domaines prioritaires de la FAO afin de mener une action dans le domaine de la nutrition; sa portée et son contenu guideront les actions de la FAO dans le domaine de la nutrition, et aideront à définir l'étendue et l'emplacement des capacités nécessaires à ces fins.

20. Les éléments provisoires d'une stratégie, susceptibles de changer au cours du processus d'élaboration de celle-ci, sont énoncés ci-dessous, accompagnés de brèves suggestions sur le contenu ou de questions clés auxquelles il faudra répondre pendant l'élaboration de la stratégie.

#### A. Objectifs

21. Reconnaissant le droit à l'alimentation, l'objectif de la FAO est de renforcer le potentiel des systèmes alimentaire et agricole pour améliorer les résultats nutritionnels pour les personnes de tous âges, en milieu rural et urbain et dans les zones intermédiaires, et dans des contextes d'urgence et de développement.

22. L'accent mis sur le renforcement des systèmes alimentaire et agricole aux fins de la nutrition portera sur tous les éléments du système, de la production à la commercialisation, au traitement, à la conservation et à la consommation. Cela vise à assurer l'accès à une alimentation diversifiée saine et durable, en prenant soin de sensibiliser et d'éduquer les consommateurs grâce à un complément d'informations, et à améliorer les moyens d'existence des personnes interagissant avec les systèmes alimentaire et agricole, notamment grâce à la promotion d'emplois rémunérateurs et décents.

23. En mettant l'accent sur les résultats au niveau des pays et sur les besoins prioritaires, la FAO peut se concentrer sur la réponse à apporter aux besoins des populations les plus vulnérables. Cela pourrait permettre d'accorder une plus grande attention aux pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires, où les problèmes résultant des ressources et connaissances limitées et de la faiblesse des capacités institutionnelles se font le plus sentir. En outre, la FAO a des avantages comparatifs en ce qui concerne la production de certains biens publics mondiaux clés pour les pays développés et sous-développés, notamment les outils d'évaluation du régime alimentaire.

#### B. Portée

24. La stratégie proprement dite sera mise en œuvre jusqu'en 2017, conformément à la durée de vie du prochain Plan à moyen terme. Elle sera axée sur les activités qui seront menées pendant cette période, mais elle doit aussi être suffisamment dynamique pour répondre aux nouvelles questions et relever les nouveaux défis qui apparaîtront au fil du temps.

25. La stratégie se concentrera sur le rôle et les activités en matière de nutrition dans toute la FAO, et pas seulement au sein d'une division ou d'un département particulier. Elle examinera aussi la

sécurité alimentaire, mais en tant que l'un des nombreux facteurs qui influent sur la nutrition, pas en tant qu'axe principal de la stratégie. Toutefois, le rôle de la FAO dans l'instauration de la sécurité alimentaire aux niveaux mondial et national est hautement apprécié. Les conséquences de toutes les décisions sur la nutrition au sein de l'Organisation doivent être envisagées avec soin en fonction de leur impact sur la sécurité alimentaire et le Codex Alimentarius, plus généralement.

### **C. Actions: ce que fera la FAO**

26. L'évaluation nutritionnelle a recommandé un certain nombre de domaines autour desquels peut s'articuler une stratégie nutritionnelle. Le processus d'élaboration de la stratégie nutritionnelle, conformément au Processus de réflexion stratégique, examinera ces recommandations pour déterminer les domaines auxquels il faut donner la priorité et comment y parvenir.

27. La FAO devra faire en sorte qu'un éventail approprié de parties prenantes participent aux consultations, car le débat sur la nutrition doit aller au-delà des interlocuteurs traditionnels dans le secteur agricole pour englober notamment ceux qui jouent un rôle dans les finances, la planification, la santé et l'éducation. Au niveau international, les avantages comparatifs des autres organisations, en particulier les institutions des Nations Unies et d'autres partenaires s'occupant de la nutrition, doivent fournir certains paramètres permettant de cadrer les actions de la FAO. Sur le plan intérieur, la FAO devra lier les actions qu'elle mène dans le domaine de la nutrition aux autres stratégies et politiques de l'Organisation mentionnées plus haut.

28. La FAO pourrait cibler son action en définissant clairement les activités qu'elle mènera et celles qu'elle ne mènera pas. Elle pourrait notamment privilégier les activités qui mènent à la production des biens publics mondiaux et ont des effets démontrables aux niveaux mondial ou national. Il pourrait s'agir de la fourniture de conseils techniques sur la base d'éléments de preuve mondiaux et du renforcement de la qualité de la participation de la FAO aux mécanismes de coordination nationaux en matière de nutrition, tels que REACH. Quoiqu'il en soit, il faudrait, pour tous les domaines d'action possibles, identifier les voies d'impact pour montrer comment ils aident à améliorer les résultats nutritionnels.

29. Le Processus de réflexion stratégique, l'initiative en faveur de la décentralisation et le souci des résultats mettent en exergue les activités menées au niveau des pays. Ainsi, les besoins des pays, tels qu'ils figurent dans le Cadre de programmation par pays et les stratégies régionales, bénéficieront d'une attention particulière. Étant donné que ces besoins sont susceptibles de varier, en fonction de la situation dans la région ou le pays, la stratégie nutritionnelle doit envisager la manière d'appuyer les fonctions essentielles pertinentes au niveau mondial tout en faisant preuve de la souplesse nécessaire pour agir efficacement face aux problèmes nouveaux et aux besoins régionaux et nationaux particuliers.

### **D. Actions: comment la FAO va procéder**

30. La répartition des capacités nutritionnelles à la FAO sera conçue pour appuyer les activités énoncées dans le processus d'élaboration de la stratégie. La proposition doit tenir compte des attributions et des niveaux de chacun, afin que la structure appuie au mieux les domaines d'action spécifiques et permette également de travailler transversalement d'une division et d'un département à l'autre (horizontalement) et du Siège vers les pays (verticalement).

31. Sur le plan opérationnel, la FAO est appelée à travailler activement et de manière intégrée avec les mécanismes de coordination internationaux et au niveau des pays, tels que SUN et REACH, ou les programmes conjoints de l'ONU là où REACH est absent.

32. Les rôles respectifs du personnel travaillant au Siège et dans les bureaux décentralisés seront précisés. La FAO doit également déterminer si les ressources essentielles et les capacités individuelles et institutionnelles nécessaires permettant de mettre en œuvre la stratégie sont disponibles. Conformément à l'Évaluation et à l'initiative de décentralisation, les experts de haut niveau, qui fournissent des services aux autres divisions au sein de la FAO et des bureaux régionaux, cultivent les

partenariats internationaux et se concentrent sur la diffusion des biens publics mondiaux, seront installés au Siège.

33. Le personnel régional travaillant dans le domaine de la nutrition recevrait une formation technique à la nutrition et comblerait l'écart existant entre les compétences techniques de haut niveau au Siège et les opérations au niveau des pays, constituant ainsi une masse critique, et renforcerait la présence de la FAO au niveau des pays et la qualité des services que le personnel pourrait fournir.

#### **IV. Processus proposé et calendrier**

34. Le présent document se concentre sur le développement de la vision et de la stratégie nutritionnelles et du plan de mise en œuvre qui les accompagne. Le projet de stratégie nutritionnelle sera présenté au Comité en octobre 2012.

35. Les actions principales qui doivent être engagées pour élaborer une vision et une stratégie nutritionnelles sont les suivantes: 1) travailler avec des acteurs et des parties prenantes importants; 2) recueillir des informations sur la situation; 3) débattre des éléments de preuve (informations, situation) avec les acteurs pour aboutir à une conception commune et pour planifier les étapes suivantes. Les mesures qui doivent être prises pour préparer la stratégie sont les suivantes:

- Première étape. Avril 2012. Préparer un document contenant un projet de stratégie initial, y compris une déclaration de vision prospective, afin de la diffuser au sein de l'Organisation, de l'examiner et d'en débattre avec l'Équipe de travail interne, l'Équipe directrice et la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs. Ce document et les observations reçues fourniront des vues et les orientations aux ateliers décrits à la troisième étape.
- Deuxième étape. Avril-mai 2012. Organiser une série d'ateliers avec un personnel représentatif, notamment des employés de différentes divisions et des bureaux régionaux et des pays, afin de recueillir leurs vues sur la stratégie. Les thèmes proposés sont les suivants:
  - Cadres directeurs: Systèmes alimentaires et agricoles sensibles à la nutrition
  - Défis mondiaux pour la nutrition, le dispositif international et la place de la FAO
  - Élaboration d'une stratégie: vision de la FAO et finalités
  - Actions: ce que fera la FAO
  - Actions: comment la FAO va procéder
  - Inventorier les changements institutionnels proposés
- Troisième étape. Mai-juin 2012. Faire la synthèse des conclusions émanant des ateliers et réviser le document concernant la vision et la stratégie.
- Quatrième étape. Juin 2012. Solliciter des observations internes finales, réviser une nouvelle fois et préparer la diffusion des documents à l'extérieur de la FAO.
- Cinquième étape. Juillet 2012. Consulter les partenaires et parties prenantes extérieurs, y compris les pays membres, le PAM, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF, REACH, SUN, et d'autres partenaires de développement tels que la Banque mondiale, les instituts de recherche du GCRAI, les associations du secteur privé et des ONG.
- Sixième étape. Juillet-août 2012. Réviser le document relatif à la vision et à la stratégie à la lumière des observations extérieures reçues. Préparer le plan de mise en œuvre qui l'accompagne.
- Septième étape. Août 2012. Organiser des ateliers de validation pour la FAO sur le document relatif à la vision et à la stratégie et le plan de mise en œuvre.
- Huitième étape. Août 2012. Mettre au point la vision, la stratégie et le plan de mise en œuvre en vue de leur examen par le Comité du Programme.

- Neuvième étape. Septembre 2012. Présenter la vision et la stratégie au Comité du Programme en vue de leur examen et de leur approbation à sa cent douzième session, qui se tiendra en octobre 2012.

36. Au cours des étapes décrites ci-dessus, le processus d'élaboration de la vision et de la stratégie nutritionnelles sera intrinsèquement lié à l'évolution du Processus de réflexion stratégique général.

*Indications que le Comité est invité à donner*

37. Le Comité est prié d'examiner le processus proposé aux fins de la préparation de la stratégie nutritionnelle et de fournir des observations à ce sujet, le cas échéant.